



Corporation Commerciale Canadienne

Rapport financier trimestriel (non vérifié)

**Pour la période de trois mois terminée
le 30 juin, 2014**

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Aperçu

La Corporation commerciale canadienne (CCC) a été fondée en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« la Loi »). Elle a pour mandat général de contribuer à l'expansion du commerce extérieur du Canada en aidant les exportateurs canadiens à accéder aux marchés étrangers et les acheteurs étrangers, à se procurer des marchandises au Canada. La Loi confère aussi à la Corporation un certain nombre de pouvoirs, dont la capacité d'effectuer l'exportation de marchandises, en qualité de mandant ou de mandataire, selon les modalités et dans la mesure qu'elle juge utiles. Par conséquent, la CCC négocie et entreprend des accords d'approvisionnement bilatéraux de gouvernement à gouvernement, facilitant ainsi des transactions à l'exportation pour le compte des exportateurs canadiens.

Nature des activités et environnement opérationnel

Dans le contexte actuel de restrictions financières, les entreprises canadiennes continuent de devoir faire face à une conjoncture marquée par de profonds changements au sein de certains secteurs clés. Pour la CCC, ces changements se sont traduits par une baisse du volume de ses activités dans le cadre de l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD). Néanmoins, la Corporation joue un rôle important dans la promotion des activités canadiennes et l'accroissement des exportations au-delà des marchés des États-Unis et de l'APPD. Elle travaille de concert avec sa base d'exportateurs clients dans les marchés mondiaux de la défense et de la sécurité, pour faire valoir les approvisionnements canadiens et américains des secteurs de la sécurité et de la défense qui sont prêts pour l'exportation, dans le but d'ouvrir de nouveaux marchés dans les nations alliées. La stratégie relative aux secteurs d'activités de l'APPD, de la Défense et sécurité mondiale (DSM) et des Affaires commerciales internationales (ACI) que la CCC a élaborée continue de s'avérer efficace comme en témoignent la hausse des ventes pour les exportateurs canadiens et la création de nouveaux emplois pour les Canadiens. La CCC mène à bien ces réalisations tout en gérant ses activités de façon rentable.

Faits saillants financiers

Pour la période de trois mois se terminant au 30 juin 2014, les opérations ont affiché un excédent net de 1,2 million de dollars, par rapport à un déficit de 0,5 million de dollars pour la même période l'année dernière. La hausse de 1,7 million de dollars est attribuable à une augmentation considérable des frais de service réalisés et enregistrés pendant ces trois mois.

Dans le passé, des contrats importants ont eu des effets considérables sur les états financiers de la Corporation. Ces contrats peuvent souvent entraîner des variations non négligeables de certains montants d'un exercice à l'autre dans l'État de la situation financière et l'État du résultat étendu. À la fin de 2009-2010, un contrat pluriannuel de

2,2 milliards de dollars s'étendant sur plusieurs années a été signé avec l'organisation des ventes militaires à l'étranger (VMA) du département de la Défense des États-Unis (DoD des États-Unis) pour la fourniture de véhicules blindés légers (VBL) fabriqués par General Dynamics Land Systems Canada (GDLS). La signature de ce contrat a été suivie par la conclusion récente d'un contrat historique de plusieurs milliards de dollars dans le cadre du Programme de Brigades Blindées (PBB) au Moyen-Orient. Ce contrat vise la fourniture de VBL ainsi que d'équipement et de services de formation et d'appui connexes, par GDLS. Cette activité donnera lieu à des comptes débiteurs, des comptes créditeurs, des avances et des acomptes versés à des exportateurs canadiens et de la part de clients étrangers, des opérations commerciales ainsi qu'une hausse considérable des coûts des opérations commerciales et des frais de service entre l'année dernière et cette année.

Vous trouverez ci-après une analyse détaillée des principales données financières de la CCC pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014.

Analyse de l'État du résultat global

Résultats sommaires

| | POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE | | |
|--|---|---|--------------------------------|
| | 30 juin 2014 (en millions de dollars) | 30 juin 2013 (en millions de dollars) | Hausse (Diminution) en % |
| Produits | | | |
| Opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre | 537,1 \$ | 373,7 \$ | 44 % |
| Coût des opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre | (537,1) | (373,7) | (44 %) |
| Frais de service | 4,4 | 2,6 | 68 % |
| Autres produits | 0,2 | 0,3 | (52 %) |
| Total des produits | 4,6 | 2,9 | 55 % |
| Charges | | | |
| Frais d'administration | 7,3 | 7,3 | - |
| Dépenses de remédiation de contrats | - | - | - |
| Total des charges | 7,3 | 7,3 | - |
| Services d'approvisionnement international pour les clients gouvernementaux | 8,4 | 10,2 | (17 %) |
| Coût des services d'approvisionnement international pour les clients gouvernementaux | (8,4) | (10,2) | 17 % |
| Crédits parlementaires | 3,9 | 3,9 | - |
| Résultats d'exploitation nets | 1,2 \$ | (0,5) \$ | 361 % |

Produits : Général

Les produits sont composés des recettes découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de service, des autres produits, des produits d'intérêts nets et des gains (ou pertes) de change. Il est important de souligner que les produits tirés des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre sont entièrement compensés par les coûts de ces mêmes transactions. Une fois les coûts des opérations commerciales compensés, les produits totaux ont été de 4,6 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014 alors qu'ils avaient été de 2,9 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, ce qui représente une hausse de 1,6 million de dollars ou de 55 %.

Produits : Opérations commerciales

La somme constatée au titre des opérations commerciales mesure la valeur des biens ou des services fournis ou des travaux réalisés une fois qu'un contrat a été signé et qu'il est entré en vigueur. Les opérations commerciales ont été de 537,1 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, alors qu'elles avaient été de 373,7 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, ce qui représente une hausse de 163,4 millions de dollars ou de 44 %.

Les opérations commerciales dans le cadre de l'APPD, de 129,7 millions de dollars, représentent 24 % des opérations commerciales totales de la Corporation et sont de 170,8 millions de dollars ou 57 % inférieures à celles enregistrées pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013. Des opérations commerciales totales constatées dans le secteur lié à l'APPD, une somme de 23,5 millions de dollars est liée aux projets de VBL, alors que le chiffre était de 157,6 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013. On prévoit une baisse des opérations commerciales liées à l'APPD jusqu'à la fin de la période de livraison prévue dans le cadre du contrat sur les VBL conclu avec la VMA des États-Unis en 2009. Ce contrat de 2,2 milliards de dollars, le plus gros jamais signé par la CCC avant 2013-2014, a permis à cette dernière d'afficher des résultats très élevés au chapitre des opérations commerciales au cours des dernières années.

Les opérations commerciales dans le secteur DSM, de 342,9 millions de dollars, représentent 64 % des opérations commerciales totales de la Corporation et sont de 320,6 millions de dollars ou 1 435 % supérieures à celles enregistrées pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013. La Corporation commence à tirer profit du nombre constant ou croissant de contrats dans le secteur DSM qui ont été signés au cours des dernières années et qui contribuent à un nombre constant ou croissant d'activités de livraison par année. Il est important de souligner que 316,3 millions de dollars ou 92 % des opérations commerciales totales dans le secteur DSM ont été enregistrées dans le cadre des travaux initiaux liés au PBB.

Les opérations commerciales dans le secteur d'activité ACI, de 64,4 millions de dollars, comptent pour 12 % des opérations commerciales totales de la Corporation, et sont de 13,6 millions de dollars ou de 27 % supérieures à celles enregistrées pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013. Cette hausse est attribuable à une augmentation des activités liées à la réalisation de projets menés dans le cadre du Programme de loterie de la Corporation en Amérique centrale.

Produits : Frais de service

La CCC n'impose pas de frais pour les transactions effectuées dans le cadre de ses activités liées à l'APPD, car ces transactions sont entièrement financées par des crédits parlementaires pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014. Dans ses secteurs d'activité ACI et DSM, et pour ses services, la Corporation impose des frais qui correspondent habituellement à un pourcentage de la valeur du contrat, et à des taux négociés, respectivement. Ces frais sont considérés comme un produit lorsque les services sont rendus. Les frais de service facturés ont été de 4,4 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, alors qu'ils avaient été de 2,6 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, ce qui représente une hausse de 1,8 million de dollars ou de 68 %.

Les frais de service enregistrés dans le secteur d'activité DSM, de 2,9 millions de dollars, comptent pour 66 % des frais de service totaux facturés, sont de 2,0 millions de dollars ou de 212 % plus élevés par rapport aux frais de 0,9 million de dollars enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013. La hausse des frais est proportionnelle à la hausse susmentionnée de la valeur des opérations commerciales dans le secteur DSM. Des 2,9 millions de dollars enregistrés pour les frais de service liés au secteur d'activité DSM, 2,4 millions de dollars, ou 84 %, ont été perçus en raison des travaux initiaux relatifs au PBB.

Les frais de service dans le secteur d'activité ACI, de 0,7 million de dollars, comptent pour 16 % des frais de service totaux et sont de 0,2 million de dollars ou 22 % inférieurs aux frais de 0,9 million de dollars enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013. Cette baisse est principalement due au transfert des composantes de financement du programme de passation de contrats à Cuba à Exportation et Développement Canada (EDC).

Les frais de service perçus dans le cadre des opérations liées aux approvisionnements et autres priorités du Gouvernement du Canada, de 0,8 million de dollars, comptent pour 18 % des frais de service totaux et sont les mêmes que ceux enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013. Près de 25 % des services rendus et par conséquent des frais constatés sur les services rendus par la CCC liés exclusivement aux activités d'approvisionnement sont à l'entière discrétion du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) et en fonction des fonds budgétaires disponibles pour répondre aux exigences de ses programmes.

Produits : Autres

Les autres produits incluent : 1) les gains ou les pertes de change attribuables à l'appréciation ou à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les soldes de trésorerie en dollars américains à découvert; 2) les intérêts créditeurs sur les soldes de trésorerie de la Corporation; 3) les autres produits, qui découlent notamment des escomptes liés aux paiements anticipés et des virements aux exportateurs canadiens et d'autres sources diverses. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014 : 1) la perte de change de 27 000 \$, liée à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, a été inférieure de 229 000 \$ ou de 113 % au profit de 202 000 \$ affiché pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013; 2) les intérêts créditeurs, de 50 000 \$, ont été de 13 000 \$ ou de 21 % inférieurs aux intérêts créditeurs enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013 de 63 000 \$; 3) les autres produits, de 123 000 \$, ont été supérieurs de 84 000 \$ ou de 215 % à ceux enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, de 39 000 \$.

Charges

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, les frais d'administration de 7,3 millions de dollars étaient conformes aux dépenses enregistrées pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013. Les frais d'administration sont payés principalement en dollars canadiens et ne sont donc pas touchés par les fluctuations du taux de change. Voici les principaux frais d'administration :

- La somme relative à la rémunération du personnel et aux charges connexes, de 4,4 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, a été de 0,2 million de dollars ou de moins de 3 % inférieure à la somme enregistrée pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, de 4,6 millions de dollars. Les résultats favorables observés sont liés à une légère diminution de l'effectif. La rémunération du personnel et les charges connexes représentent environ 61 % des frais d'administration de la CCC.
- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) fournit certains services de gestion de contrats principaux aux termes de l'APPD, pour lesquels il est payé. Au cours des dernières années, la CCC a, dans le cadre d'une initiative de rationalisation des processus d'exécution de son programme lié à l'APPD, rapatrié certains services de gestion de contrats auparavant fournis par TPSGC. Ainsi, les charges totales relatives aux services fournis par TPSGC, de 0,9 million de dollars enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, ont été de 0,1 million de dollars ou 16 % inférieures aux charges de 1,0 million de dollars enregistrées pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013.
- Les montants constatés pour la location de locaux et les charges connexes, de 0,6 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, sont

restés au même niveau que ceux enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013.

- Les frais de déplacement et d'accueil, de 0,5 million de dollars enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, ont été de 0,2 million ou 45 % supérieures à ceux de 0,3 million de dollars enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des activités étant donné que ces frais sont engagés principalement dans le cadre d'activités de développement des affaires, à l'appui d'exportateurs canadiens qui souhaitent cerner des projets et décrocher des contrats en Amérique latine, en Afrique, au Moyen-Orient, ainsi que dans le cadre d'activités de gestion de projets une fois ces projets et contrats sont en vigueur et en cours.
- Le montant correspondant aux honoraires des consultants, de 0,3 million de dollars enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, a été de 0,1 million de dollars ou 56 % supérieur à celui de 0,2 million de dollars enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013. Les consultants complètent le personnel de la CCC et exécutent des tâches qui demandent une expertise particulière. La hausse est attribuable à l'expertise particulière dont la CCC a eu besoin dans le cadre de nouvelles initiatives entreprises au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2014.
- L'amortissement des actifs incorporels et la dépréciation de la propriété et de l'équipement ainsi que les coûts des améliorations locatives de 42 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014 sont restés au même niveau que ceux enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013.
- Les dépenses en logiciels, en matériel informatique et en appui connexe, de 0,3 million de dollars, enregistrées pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, sans compter les salaires du personnel de gestion de l'information, qui sont inclus dans la rémunération du personnel ou les honoraires des consultants, sont restées au même niveau que celles enregistrées pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013.
- Les autres charges, de 0,3 million de dollars enregistrées pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014 ont été de 37 % supérieures à celles de 0,2 million de dollars enregistrées pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013. Elles incluent les frais liés aux communications de la Corporation (p. ex. marketing, publicité, conception et impression de documents promotionnels), les frais des télécommunications, les frais bancaires et d'autres frais divers.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, la direction a affiché 11 000 \$ en dépenses de remédiation de contrats, qui sont enregistrés en tant que montants réels engagés ou qui peuvent être déterminés. La Corporation compte sur des pratiques de

gestion du risque solides, y compris le cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE) et les pratiques en matière de gestion des contrats qui contribuent à contenir ces dépenses.

Crédits parlementaires

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, la Corporation a reçu des crédits parlementaires à hauteur de 3,9 millions de dollars, soit le même montant que celui reçu pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013. Les crédits parlementaires sont répartis en versements mensuels égaux.

Analyse de l'État de la situation financière

Sommaire de la situation financière

| | 30 juin 2014 (en millions de dollars) | 31 mars 2014 (en millions de dollars) | Hausse (Diminution) en % |
|------------------|--|--|---|
| Actif total | 1 644,6 \$ | 1 039,9 \$ | 58 % |
| Passif total | 1 630,9 \$ | 1 027,4 \$ | 59 % |
| Capitaux propres | 13,7 \$ | 12,5 \$ | 10 % |

Au 30 juin 2014, l'actif total de la CCC s'élevait à 1 644,6 millions de dollars, ce qui est de 604,7 millions de dollars ou de 58 % supérieur à sa valeur au 31 mars 2014. Cette hausse par rapport au 31 mars 2014 est essentiellement attribuable à une augmentation du montant des paiements progressifs aux exportateurs canadiens, de 292,3 millions de dollars ou de 49 %, ainsi qu'à une hausse du montant des créances de 273,5 millions de dollars ou de 90 %, à la fois en raison des activités initiales liées au PBB.

Au 30 juin 2014, le passif total de la CCC s'élevait à 1 630,9 millions de dollars, ce qui est de 603,5 millions de dollars ou de 59 % supérieur à sa valeur au 31 mars 2014. Cette hausse est attribuable principalement à une augmentation du montant des paiements progressifs des clients étrangers, de 292,3 millions de dollars ou de 49 %, ainsi qu'à la hausse du montant des créditeurs et des charges à payer de 291,9 millions de dollars ou 89 %, les deux progressions s'expliquant par les activités initiales liées au PBB.

À titre d'intermédiaire commercial international, la CCC compense ses éléments d'actif liés au commerce par des éléments de passif équivalents. Par conséquent, les créances des clients étrangers et les paiements progressifs aux exportateurs canadiens sont normalement compensés par les créditeurs et les charges à payer aux exportateurs canadiens ainsi que par les paiements progressifs des clients étrangers, respectivement.

La valeur des créances des clients, de 576,4 millions de dollars, a été de 273,5 millions de dollars ou de 90 % supérieure à leur valeur au 31 mars 2014 et ces créances représentent 35 % de l'actif total de 1 644,6 millions de dollars. La valeur des créditeurs et des

charges à payer s'est établie à 619,3 millions de dollars et était de 291,9 millions de dollars ou de 89 % supérieure à sa valeur au 31 mars 2014 et ces crédateurs et charges à payer ont compté pour 38 % du passif total de la Corporation, qui s'élève à 1 630,9 millions de dollars.

Les paiements progressifs aux exportateurs canadiens, de 884,9 millions de dollars, représentent 54 % de l'actif total de 1 644,6 millions de dollars. Les paiements progressifs des clients étrangers, totalisant 884,9 millions de dollars, représentent 54 % du passif total de 1 630,9 millions de dollars. Aux termes des contrats, les paiements progressifs visent essentiellement les contrats dans le secteur d'activité lié à l'APPD, et ils sont transférés intégralement à l'exportateur canadien. Du total des paiements progressifs aux exportateurs canadiens et des paiements progressifs reçus des clients étrangers, une proportion de 30 % qui équivaut à 265,4 millions de dollars est liée à l'important contrat de 2,3 milliards de dollars conclu avec la VMA du DoD des États-Unis visant l'achat de VBL et une proportion de 54 % qui équivaut à 479,6 millions de dollars est liée au PBB.

Les avances de clients étrangers, totalisant 124,7 millions de dollars, ont augmenté de 19,3 millions de dollars, ou de 18 %, par rapport au solde enregistré au 31 mars 2014. Les avances aux exportateurs canadiens, totalisant 70,7 millions de dollars, ont augmenté de 16,7 millions de dollars, ou de 31 %, par rapport au solde enregistré au 31 mars 2014. Des 70,7 millions de dollars en avances de clients étrangers, 104,3 millions de dollars, ou 84 % étaient liés à des projets menés en Argentine, en Colombie, au Ghana, au Mexique, en Norvège et au Pérou. De ces avances de clients étrangers, 67,0 millions de dollars ont été transférés aux exportateurs canadiens, ce qui représente 95 % des avances aux exportateurs canadiens. Les avances ne font pas partie des dispositions des contrats du secteur d'activité lié à l'APPD. Quant aux autres secteurs d'activité, pour des raisons d'atténuation du risque, la CCC retient, dans la plupart des projets, certains paiements anticipés effectués par les clients étrangers et ne les transfère aux exportateurs canadiens que lorsque ces derniers ont rempli leurs obligations contractuelles. Cette pratique explique les variations observées d'une période à l'autre.

En date du 30 juin 2014, les capitaux propres de la CCC, entièrement attribués au gouvernement du Canada se chiffraient à 13,7 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,2 million de dollars par rapport au 31 mars 2014. Une discussion des risques commerciaux et opérationnels suit dans la section portant sur l'engagement à l'égard de la gestion du rendement et des risques de la CCC.

Analyse de l'état des flux de trésorerie

Sommaire des flux de trésorerie

| | POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE | | |
|---|---|---|--------------------------------|
| | 30 juin 2014 (en millions de dollars) | 30 juin 2013 (en millions de dollars) | Hausse (Diminution) en % |
| Activités d'exploitation | 22,2 \$ | 15,7 \$ | 42 % |
| Activités d'investissement | - | - | - |
| Activités de financement | - | - | - |
| Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie | - \$ | 0,2 \$ | (113 %) |

Activités d'exploitation

Dans le cadre de son programme aux termes de l'APPD, la Corporation paye généralement les exportateurs canadiens dans les 30 jours suivant la réception d'une facture et des pièces justificatives, conformément aux modalités des contrats. Elle peut donc utiliser sa propre trésorerie pour payer les exportateurs canadiens le 30^e jour et payer l'intérêt de ses créances lorsqu'il y a des retards dans le recouvrement et que le paiement n'est reçu par le client aux termes de l'APPD qu'après le délai de 30 jours. Dans le cas de certains contrats (qui ne font habituellement pas partie du programme relatif à l'APPD), la Corporation paye les exportateurs canadiens dans un délai de cinq jours ouvrables, seulement après avoir reçu le paiement du client étranger. Selon le moment des rentrées de fonds par rapport aux paiements, l'exécution réelle des transactions s'étend souvent sur plusieurs périodes de référence, de sorte que l'on peut observer une variation des flux de trésorerie d'une période à l'autre. Dans le cas visé, la trésorerie est momentanément comptabilisée dans l'opération à la fin d'une période jusqu'à ce que le paiement soit fait à l'exportateur canadien, conformément aux termes du contrat, tôt dans la période suivante.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, la CCC a tiré 22,2 millions de dollars en espèces de ses activités d'exploitation, par rapport aux 15,7 millions de dollars tirés à la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, ce qui représente une hausse de 6,5 millions de dollars. Les paragraphes ci-après contiennent des précisions à ce sujet :

- Les montants reçus des clients étrangers incluent l'argent reçu pour les livraisons, les paiements progressifs et les avances, tel que stipulé dans le contrat avec le client étranger. Ces montants ont été de 291,3 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, soit de 115,3 millions de dollars ou 28 % inférieurs aux montants enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013. Cette baisse est attribuable aux paiements moins nombreux reçus du gouvernement des États-Unis relatives à l'avancement des travaux et aux livraisons dans le cadre d'importants contrats portant sur des VBL que la

Corporation a signés avec la VMA du DoD des États-Unis pendant les exercices 2009-2010 et 2010-2011 et qui prendront bientôt fin.

- Les paiements aux exportateurs canadiens incluent l'argent versé pour les livraisons, les paiements progressifs et les avances, conformément au contrat interne. Les paiements aux exportateurs canadiens ont été de 270,4 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, soit de 118,5 millions de dollars ou 30 % inférieurs au montant enregistré pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013. Cette baisse est attribuable à la réduction du nombre de paiements effectués au fournisseur liés à l'avancement des travaux et aux livraisons dans le cadre des gros contrats visant des VBL conclus avec la VMA du DoD des États-Unis.
- Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014 et par rapport à la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, la baisse des montants reçus de clients étrangers a été inférieure à la baisse des paiements aux fournisseurs canadiens de 3,2 millions de dollars, ce qui s'est soldé par un montant de trésorerie de 3,2 millions de dollars. En plus de cette rentrée de 3,2 millions de dollars découlant des activités d'exportation, 1,8 million de dollars a été comptabilisé au titre des revenus d'intérêts, des frais de service et des autres produits reçus, et 1,5 million de dollars a été tiré de la baisse des paiements versés au titre des dépenses administratives au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2014 par rapport à la période de trois mois terminée le 30 juin 2013.

Activités d'investissement

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, la Corporation n'a pas capitalisé de montants au titre des biens, de l'équipement et des actifs incorporels, comme pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013.

Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, la CCC a enregistré une perte de 27 000 \$ sur les opérations de change, à la suite de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, de 0,9046 \$US le 31 mars 2014 à 0,9372 \$US le 30 juin 2014. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2013, la Corporation avait comptabilisé un gain de 202 000 \$ sur les opérations de change.

Comparaison des résultats financiers avec le budget du Plan d'entreprise 2014-2015 à 2018-2019

L'excédent des résultats d'exploitation nets de la CCC pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, de 1,2 million de dollars, a été de 0,8 million de dollars ou de 208 % supérieur à l'excédent prévu de 0,4 million de dollars.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, le montant total des opérations commerciales et des opérations liées aux services d'approvisionnement s'est chiffré à 545,6 millions de dollars, et a donc été de 60,3 millions de dollars ou de 12 % supérieur au montant prévu dans le budget de 485,2 millions de dollars. Le secteur d'activité DSM a contribué à hauteur de 77,4 millions de dollars, compensé par un écart défavorable total de 17,1 millions de dollars constaté dans les autres secteurs d'activité et de service.

Les frais de service de 4,4 millions de dollars ont été de 0,1 million de dollars ou de 2 % supérieurs au montant prévu à ce titre dans le budget, de 4,3 millions de dollars. Les frais de service sont comptabilisés comme des produits lorsque les travaux prévus par contrat sont exécutés ou terminés. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, les frais de service générés dans le cadre du secteur d'activité DSM, de 2,9 millions de dollars, ont été de 0,1 million de dollars ou de 5 % plus élevés que le montant de 2,8 millions de dollars prévu au budget, principalement en raison de la perception de frais de service dans le cadre des premiers travaux liés au PBB. Les frais générés dans le secteur d'activité ACI, de 0,7 million de dollars, ont été supérieurs de 0,2 million de dollars ou 46 % au montant de 0,5 million de dollars prévu dans le budget à ce titre. Cet écart favorable est principalement attribuable aux frais de service de 0,6 million de dollars perçus dans le cadre du programme de passation de contrats à Cuba qui sont de 0,5 million de dollars ou 433 % supérieurs au montant prévu à ce titre dans le budget, de 0,1 million de dollars. Les frais perçus dans le cadre des services d'approvisionnement et des autres services, de 0,8 million de dollars, ont été de 0,3 million de dollars ou de 25 % inférieurs au montant prévu à ce titre dans le budget, de 1,1 million de dollars, en raison des dépenses et du remboursement des dépenses liées au retard pris dans le cadre de l'expansion du programme de services des bureaux de la CCC en Chine. La CCC fournit également des services d'approvisionnement à la discrétion du MAECD, et ce en fonction des fonds que le Ministère a à sa disposition pour répondre aux exigences de ses programmes. Le MAECD a sollicité moins de services au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2014.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, la Corporation a enregistré une perte de change de 27 000 \$, qui reflète l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. La Corporation contrôle ses gains et ses pertes de change en surveillant et en gérant ses soldes en devises étrangères à découvert. Le solde à découvert en dollars américains de la CCC s'est établi à 0,8 million de dollars, ce qui représente moins de 0,15 % de son actif en dollars américains. La Corporation n'établit pas de budget pour les gains ou les pertes de change.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, la Corporation a affiché des dépenses de remédiation de contrats de 11 000 \$. En conséquence, les dépenses de remédiation de contrats ont contribué à un écart favorable par rapport au budget de 121 000 \$.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, les frais d'administration, de 7,3 millions de dollars ont été de 0,6 million de dollars ou 8 % inférieurs au montant prévu dans le budget de 7,9 millions de dollars. Les frais directs, de 4,7 millions de dollars, ont été de 0,5 million de dollars ou de 10 % inférieurs aux montants prévus à ce titre dans le budget. Les frais indirects, de 2,6 millions de dollars, ont été de 0,1 million de dollars ou de 2 % inférieurs au budget. Ce résultat témoigne du contrôle soutenu et prudent des dépenses opérationnelles par la direction, en réponse aux mesures de restriction des coûts du Budget 2010 et mises à jour en respect des budgets de 2011 à 2013.

Tel qu'expliqué dans la section *Crédits parlementaires* de l'analyse de l'État du résultat global, la Corporation a reçu des crédits parlementaires à hauteur de 3,9 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, ce qui est conforme aux montants prévus à ce titre dans le budget.

Prévisions du Plan d'entreprise 2014-2015

Le budget de fonctionnement pour 2014-2015 et les exercices subséquents reposent sur les objectifs et les hypothèses de planification exposés dans le Plan d'entreprise 2014-2015 à 2018-2019 de la CCC.

La CCC prévoit un excédent d'exploitation de 7,1 millions de dollars et des produits nets de 23,3 millions de dollars pour 2014-2015.

En 2014-2015, les opérations commerciales et les opérations d'approvisionnement, qui se sont chiffrées à 1,7 milliard de dollars en 2013-2014, devraient augmenter pour atteindre 2,4 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 0,7 milliard de dollars ou de 42 %. Le PBB devrait contribuer à hauteur de 1,3 milliard de dollars ou de 53 % du total des 2,4 milliards de dollars enregistrés en 2014-2015.

En 2014-2015, les produits nets (sans compter les crédits parlementaires), qui se sont chiffrées à 14,7 milliard de dollars en 2013-2014, devraient augmenter pour atteindre 23,3 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 8,6 millions de dollars ou de 58 %. Cette hausse prévue est largement attribuable aux frais de service qui seront gagnés et comptabilisés au titre de l'avancement des travaux réalisés dans le cadre du contrat du PBB, lequel a été signé et est entré en vigueur à la fin de l'exercice 2013-2014.

La CCC aura recours à l'intégralité de ses crédits parlementaires pour 2014-2015, lesquels ont été approuvés dans le budget principal de 2014-2015 et qui se chiffrent à 15,7 millions de dollars.

La Corporation s'attend à engager moins de dépenses de remédiation de contrats et les enregistre à des fins de prévisions budgétaires et de planification. En 2014-2015, un

montant de 0,5 million de dollars est affecté au titre des dépenses de remédiation de contrats. Ce montant est largement inférieur à la valeur annuelle moyenne des dépenses de remédiation des contrats engagées au cours des dix dernières années, représentant près de 0,025 % de la valeur des opérations commerciales.

Les frais d'administration devraient augmenter de 28,4 millions de dollars, en 2013-2014, à 31,3 millions de dollars, en 2014-2015. Il s'agit d'une hausse de 2,9 millions de dollars ou de 10 %. Cette hausse est principalement attribuable aux efforts qui seront requis pour gérer le PBB ainsi qu'aux frais directs liés au lancement et à la mise en service de bureaux de représentation supplémentaires en Chine.

L'engagement de la CCC à l'égard de l'atteinte des résultats et de la gestion des risques

La CCC gère un vaste éventail de risques dans le cadre de son mandat qui consiste à promouvoir et à faciliter les échanges internationaux pour les exportateurs canadiens. La stratégie adoptée par la CCC pour gérer ces risques est décrite en détail dans le Rapport annuel 2013-2014 de la Corporation ainsi que dans le sommaire de son Plan d'entreprise 2014-2015.

Le gouvernement des États-Unis conserve la cote AAA auprès de la plupart des agences de notation. Ces cotes continuent de répondre aux exigences de la politique de la CCC sur le crédit.

Aucuns changements, incertitudes ou risques importants n'ont été cernés pendant la période de trois mois terminée le 30 juin 2014, autre que ceux qui ont été relevés ou qui ont fait l'objet d'une analyse précédemment.

Déclaration de la responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Elle est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers trimestriels. Ces états financiers trimestriels n'ont pas été vérifiés ou examinés par un vérificateur externe.

À notre connaissance, les états financiers trimestriels non vérifiés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats et flux de trésorerie de la Corporation, à la date donnée et pour la période visée.

Président et chef de la direction,



Martin Zablocki

Vice-président, Risque et finance, et chef
de la direction financière,



Anthony Carty

Ottawa, Canada
Le 7 août 2014

État de la situation financière (non vérifié)

| Au (en milliers de dollars canadiens) | 30 juin 2014 | 31 mars 2013 |
|---|---------------------|-----------------|
| Actif | | |
| Actifs courants | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4) | 111 749 \$ | 89 538 \$ |
| Créances (notes 5 et 10) | 576 418 | 302 901 |
| Avances aux exportateurs canadiens | 70 692 | 53 999 |
| Paievements progressifs aux exportateurs canadiens | 884 898 | 592 559 |
| | 1 643 757 | 1 038 997 |
| Actifs non courants | | |
| Immobilisations corporelles | 835 | 877 |
| Actifs incorporels | - | - |
| | 835 | 877 |
| | 1 644 592 \$ | 1 039 874 \$ |
| Passif | | |
| Passifs courants | | |
| Créditeurs et charges à payer (notes 5 et 10) | 619 286 \$ | 327 398 \$ |
| Avances des clients étrangers | 124 651 | 105 399 |
| Paievements progressifs des clients étrangers | 884 898 | 592 559 |
| Avantages du personnel (note 6) | 213 | 209 |
| | 1 629 048 | 1 025 565 |
| Passifs non courants | | |
| Avantages du personnel (note 6) | 1 846 | 1 800 |
| Provision pour dépenses de remédiation des contrats | - | - |
| | 1 846 | 1 800 |
| | 1 630 894 | 1 027 365 |
| Capitaux propres | | |
| Surplus d'apport | 10 000 | 10 000 |
| Bénéfices non répartis | 3 698 | 2 509 |
| | 13 698 | 12 509 |
| | 1 644 592 \$ | 1 039 874 \$ |

Garanties (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La publication de ces états financiers a été approuvée le 7 août 2014 :

Président et chef de la direction,



Martin Zablocki

Vice-président, Risque et finance, et chef
de la direction financière,



Anthony Carty

État du résultat global (non vérifié)

| Pour les trois mois terminés le 30 juin (en milliers de dollars canadiens) | 2014 | 2013 |
|--|-----------------|-----------------|
| Produits | | |
| Opérations commerciales - contrats de maître d'oeuvre (note 9) | 537 134 \$ | 373 739 \$ |
| Moins: coût des opérations commerciales - contrats de maître d'oeuvre | (537 134) | (373 739) |
| Frais de service (note 9) | 4 411 | 2 632 |
| Autres produits (note 9) | 123 | 39 |
| Produits financiers, nets (note 12) | 50 | 63 |
| Gain (perte) de change | (27) | 202 |
| | 4 557 | 2 936 |
| Charges | | |
| Frais d'administration (note 11) | 7 271 | 7 262 |
| Dépenses de remédiation des contrats | 11 | - |
| | 7 282 | 7 262 |
| Services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement | | |
| Opérations liées aux services d'approvisionnement (note 9) | 8 444 | 10 197 |
| Moins : coût des opérations liées aux services d'approvisionnement | (8 444) | (10 197) |
| | - | - |
| Résultats d'exploitation nets avant crédits parlementaires | (2 725) | (4 327) |
| Crédits parlementaires (note 13) | 3 914 | 3 870 |
| Résultats d'exploitation nets | 1 189 \$ | (456) \$ |
| Autres éléments du résultat global (perte) | | |
| Éléments qui ne seront pas reclassés dans les résultats d'exploitation nets | | |
| Perte actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel | - | - |
| Résultat global total | 1 189 \$ | (456) \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des capitaux propres (non vérifié)

| Pour les trois mois terminés le 30 juin 2014 (en milliers de dollars canadiens) | Surplus d'apport | Bénéfices non répartis | Total |
|---|-------------------------|-----------------------------------|------------------|
| Solde au 31 mars 2014 | 10 000 \$ | 2 509 \$ | 12 509 \$ |
| Résultats d'exploitation nets | - | 1 189 | 1 189 |
| Perte actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel | - | - | - |
| Résultat global total | - | 1 189 | 1 189 |
| Solde au 30 juin 2014 | 10 000 \$ | 3 698 \$ | 13 698 \$ |
| | | | |
| Pour les trois mois terminés le 30 juin 2013 (en milliers de dollars canadiens) | Surplus d'apport | Bénéfices non répartis | Total |
| Solde au 31 mars 2013 | 10 000 \$ | 40 368 \$ | 50 368 \$ |
| Résultats d'exploitation nets | - | (456) | (456) |
| Perte actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel | - | - | - |
| Résultat global total | - | (456) | (456) |
| Solde au 30 juin 2013 | 10 000 \$ | 39 912 \$ | 49 912 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non vérifié)

| Pour les trois mois terminés le 30 juin (en milliers de dollars canadiens) | 2014 | 2013 redressé (note 3) |
|--|------------|---------------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | | |
| Recettes des clients étrangers | 291 313 \$ | 406 610 \$ |
| Produits financiers, nets | 50 | 63 |
| Frais de service et autres produits reçus | 4 534 | 2 671 |
| Paiements aux exportateurs canadiens | (270 394) | (388 904) |
| Paiements administratifs | (7 179) | (8 641) |
| Crédits parlementaires | 3 914 | 3 870 |
| Rentrées de fonds liées aux activités opérationnelles | 22 238 | 15 669 |
| Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie | (27) | 202 |
| Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie | 22 211 | 15 871 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 89 538 | 61 068 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice | 111 749 \$ | 76 939 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Le 30 juin 2014

1. Nature, organisation et financement

La Corporation commerciale canadienne (« la Corporation ») a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« la Loi »). Société d'État appartenant entièrement au gouvernement du Canada, elle est visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est établie au Canada et son siège social se trouve au 50, rue O'Connor à Ottawa, en Ontario. La Corporation exerce ses activités principalement au Canada et dispose de bureaux supplémentaires en Asie et d'une représentation dans les Caraïbes.

La Corporation agit généralement comme maître d'œuvre lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement canadien. La Corporation conclut des contrats avec ces clients étrangers ainsi que des contrats d'approvisionnement correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut des accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés à être utilisés à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers.

Les activités de la Corporation sont financées principalement au moyen de crédits parlementaires et des produits générés par les frais de service facturés.

En septembre 2008, la Corporation, de même qu'un certain nombre d'autres sociétés d'État, a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, intitulée *Décret d'instruction pour les sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales*. La Corporation a, depuis, mis en œuvre l'instruction, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Normes de présentation

Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Secrétariat du Conseil du Trésor basé sur les conventions comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS), adoptées dans les états financiers annuels vérifiés de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2014. Ces états financiers provisoires condensés ne

comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice et doivent être lus en parallèle avec le rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Corporation en date du 31 mars 2014.

Base d'évaluation

Les états financiers sont fondés sur la base du coût historique, à l'exception des postes qui suivent de l'État de la situation financière, tel que permis par les IFRS et dans la mesure où ils sont importants :

- Les instruments financiers dérivés, comptabilisés à leur juste valeur.
- Les instruments financiers à leur juste valeur par le biais du résultat net, évalués à leur juste valeur.
- Les passifs liés aux avantages du personnel accumulés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, comptabilisés à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies.
- La provision relative aux dépenses de remédiation des contrats, évaluée en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus.

Établissement d'estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les conventions comptables et les montants des actifs et des passifs déclarés et sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de façon notable de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen approfondi sur une base continue, en date des états financiers. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers pour la période où il est constaté et pour les périodes futures si celles-ci sont également visées. La direction a utilisé des estimations pour déterminer la vie utile des biens et équipements, les actifs incorporels, les passifs liés aux avantages du personnel, la provision relative aux dépenses de remédiation de contrats, les engagements relatifs aux contrats de location et les éventualités, et elle a fait preuve de jugement pour déterminer si une provision relative aux dépenses de remédiation de contrats devrait être comptabilisée ou divulguée.

Des renseignements sur les domaines où la direction a exercé son jugement et où elle utilise dans une grande mesure des estimations et des hypothèses sont inclus dans les notes qui suivent :

Note 6 – Prestations de retraite et avantages sociaux

Note 7 – Provision pour dépenses de remédiation des contrats

Note 15 – Garanties

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

3. Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables appliquées dans la préparation des présents états financiers provisoires condensés sont conformes à celles décrites dans les états financiers annuels vérifiés de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2014.

Changements de méthodes comptables - *Redressement*

À partir de l'exercice terminé le 31 mars 2014, la Corporation a modifié ses conventions comptables en ce qui concerne la présentation des paiements progressifs dans l'État de la situation financière et l'État des flux de trésorerie, et a reclassé certains chiffres correspondants de manière à en assurer la conformité avec la présentation actuelle, qui fournit des informations plus pertinentes au sujet des flux de trésorerie de la Corporation.

La différence entre les paiements progressifs des clients étrangers et les paiements progressifs aux exportateurs canadiens découle des paiements en trop effectués par des clients étrangers étant donné les différents moments temporaires de leurs méthodes de liquidation et de la comptabilisation des travaux exécutés. La Corporation a reclassé ces paiements en trop des paiements progressifs des clients étrangers aux avances des clients étrangers.

Les effets du flux de trésorerie associés aux paiements progressifs provenant uniquement des paiements en trop sont maintenant reflétés dans les avances des clients étrangers, et comptabilisés dans les recettes des clients étrangers de l'État des flux de trésorerie. Par conséquent, la Corporation a modifié la présentation des activités d'exploitation relatives aux recettes des clients étrangers et aux paiements aux exportateurs canadiens dans l'État des flux de trésorerie, afin d'en exclure les paiements progressifs des clients étrangers et les paiements progressifs aux exportateurs canadiens.

La Corporation a décidé d'appliquer rétroactivement la modification aux conventions comptables, et les changements subséquents n'ont pas d'incidence sur l'État du résultat global, l'État des variations des capitaux propres ou les rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement dans l'État des flux de trésorerie, ou d'effet important sur l'État de la situation financière au début de la période précédente. Par conséquent, la Corporation n'a pas présenté un troisième état de la situation financière en date du 1^{er} avril 2013, et n'a fourni des montants reclassés que pour les états financiers comparatifs en date du 30 juin 2013.

Le tableau suivant résume les incidences de l'application rétroactive de cette modification aux conventions comptables concernant l'État de la situation financière et l'État des flux de trésorerie pour les trois mois terminés le 30 juin 2013.

| | 30 juin 2013 | | Impact du changement | | 30 juin 2013 ajusté |
|--|--------------|----|-------------------------|----|------------------------|
| Reclassification de l'État de la situation financière | | | | | |
| Passifs courants | | | | | |
| Avances des clients étrangers | 149 580 | \$ | 2 774 | \$ | 152 354 |
| Paiements progressifs des clients étrangers | 889 686 | \$ | (2 774) | \$ | 886 912 |
| Redressement de l'État des flux de trésorerie | | | | | |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | | | | | |
| Recettes des clients étrangers | 453 374 | \$ | (46 764) | \$ | 406 610 |
| Paiements aux exportateurs canadiens | (435 668) | \$ | 46 764 | \$ | (388 904) |

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie incluent :

| | 30 juin 2014 | | | 31 mars 2014 | |
|---------------------|---------------------|----------------------|----|---------------------|----------------------|
| | Devise originale | Dollars canadiens | | Devise originale | Dollars canadiens |
| Dollars américains | 84 831 | 90 515 | \$ | 63 231 | 69 901 |
| Dollars canadiens | 20 680 | 20 680 | | 19 094 | 19 094 |
| Renminbis chinois | 3 220 | 554 | | 2 290 | 407 |
| Dollars australiens | - | - | | 133 | 136 |
| | | 111 749 | \$ | | 89 538 |

La Corporation investit dans des dépôts à court terme dans des banques canadiennes. La durée moyenne à l'échéance des dépôts à court terme était de deux jours en date du 30 juin 2014 (un jour au 31 mars 2014), alors que le rendement à l'échéance du portefeuille au 30 juin 2014 était de 0,05 % (0,03 % au 31 mars 2014).

De la trésorerie et équivalents de trésorerie, 60 463 \$ en date du 30 juin 2014 (58 275 \$ au 31 mars 2014) correspondent aux avances et retenues reçues de clients étrangers, qui seront versées aux exportateurs canadiens à une date ultérieure, conformément aux contrats. Lorsque le contrat le prévoit, ces fonds peuvent accumuler des intérêts au crédit de l'exportateur canadien ou du client étranger.

5. Créances et créditeurs et charges à payer

Les créances sont fondées sur les conditions normales du commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt. Les créances de la Corporation sont libellées dans les devises suivantes :

| (en milliers) | 30 juin 2014 | | 31 mars 2014 | |
|--------------------|------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| | Devise originale | Dollars canadiens | Devise originale | Dollars canadiens |
| Dollars américains | 491 715 | 524 659 | \$ 235 780 | 260 655 |
| Dollars canadiens | 51 642 | 51 642 | 42 243 | 42 243 |
| Renminbis chinois | 684 | 117 | 18 | 3 |
| | | 576 418 | \$ | 302 901 |
| | | | | \$ |

Les créditeurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales du commerce. Les créditeurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les devises suivantes :

| (en milliers) | 30 juin 2014 | | 31 mars 2014 | |
|---------------------|------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| | Devise originale | Dollars canadiens | Devise originale | Dollars canadiens |
| Dollars américains | 531 438 | 567 047 | \$ 261 277 | 288 845 |
| Dollars canadiens | 52 232 | 52 232 | 38 411 | 38 411 |
| Dollars australiens | 42 | 7 | 31 | 5 |
| Renminbis chinois | - | - | 133 | 137 |
| | | 619 286 | \$ | 327 398 |
| | | | | \$ |

6. Avantages sociaux

Les employés de la Corporation ont droit à des congés de maladie non acquis, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. Certains employés ont droit à des indemnités de départ en fonction de leurs années de service et de leur salaire final. Ces régimes d'avantages sont sans capitalisation et n'ont donc pas d'actifs, ce qui résulte en un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les indemnités de congés maladie et les indemnités de départ ont une portion courante et une portion non courante et elles sont présentées dans l'État de la situation financière comme suit :

| | 30 juin 2014 | | | 31 mars 2014 | | |
|-----------------------------|---------------------------------|----------------------|--------------------|---------------------------------|----------------------|--------------------|
| | Indemnités de congés de maladie | Indemnités de départ | Indemnités totales | Indemnités de congés de maladie | Indemnités de départ | Indemnités totales |
| Total des avantages sociaux | 1 400 \$ | 659 \$ | 2 059 \$ | 1 350 \$ | 659 \$ | 2 009 \$ |
| Moins : portion courante | (109) | (104) | (213) | (105) | (104) | (209) |
| Portion non courante | 1 291 \$ | 555 \$ | 1 846 \$ | 1 245 \$ | 555 \$ | 1 800 \$ |

L'information concernant le régime relatif aux congés de maladie à long terme et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi relatif aux indemnités de départ, en date du 31 mars, était la suivante :

| | Indemnités de congés de maladie | | Indemnités de départ | |
|--|---------------------------------|----------|----------------------|----------|
| | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 |
| Obligation au titre des indemnités constituées | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 1 083 \$ | 909 \$ | 2 329 \$ | 2 079 \$ |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 119 | 106 | 11 | 188 |
| Intérêts débiteurs | 40 | 36 | 48 | 84 |
| Avantages payés | (179) | (113) | (1 821) | (170) |
| Perte actuarielle | 288 | 145 | 92 | 148 |
| Total des avantages sociaux accumulés à la fin de l'exercice | 1 350 \$ | 1 083 \$ | 659 \$ | 2 329 \$ |

Hypothèses économiques

Obligation au titre des indemnités constituées au 31 mars

| | | | | |
|--|-------|-------|-------|-------|
| Taux d'actualisation | 4,34% | 3,76% | 3,76% | 3,40% |
| Taux d'augmentation économique du barème de rémunération | 2,00% | 2,00% | 2,00% | 2,00% |

Coût des indemnités pour l'exercice terminée le 31 mars

| | | | | |
|--|-------|-------|-------|-------|
| Taux d'actualisation | 3,76% | 4,01% | 3,40% | 3,98% |
| Taux d'augmentation économique du barème de rémunération | 2,00% | 1,50% | 2,00% | 1,50% |

Les hypothèses démographiques, y compris les hausses salariales liées à l'ancienneté et à l'avancement, les taux de cessation d'emploi, de retraite, d'invalidité ouvrant droit à pension, de mortalité et les facteurs d'amélioration de la longévité, tirés du rapport actuariel sur le régime de retraite de la fonction publique du Canada, sont également considérés dans l'évaluation actuarielle des avantages du personnel accumulés.

Les hypothèses adoptées pour évaluer les indemnités des congés de maladie et les indemnités de départ sont révisées annuellement par la direction et sont appliquées d'une

façon consistante. Tout changement à ces hypothèses peut avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Des charges de 50 \$ pour les trois mois terminés le 30 juin 2014 (25 \$ au 30 juin 2013) ont été incluses dans les frais d'administration liés à la rémunération du personnel et aux charges connexes, au titre des indemnités des congés maladie.

7. Provision pour dépenses de remédiation des contrats

La Corporation peut devoir engager des frais de réapprovisionnement de contrats lorsque des exportateurs canadiens ne respectent pas les modalités de leurs contrats. La Corporation est la partie défenderesse dans certaines réclamations et poursuites en instance. Les dommages et intérêts réclamés par les plaignants peuvent être élevés, mais, en s'appuyant sur l'avis de conseillers juridiques, la direction enregistre une obligation dans la période visée lorsque les dommages sont plus probables qu'improbables et que les montants associés peuvent être raisonnablement estimés.

La direction a exercé son jugement pour déterminer si une provision devait être comptabilisée ou divulguée au regard de la probabilité qu'un paiement soit requis pour régler l'obligation et qu'une estimation fiable du montant puisse être faite. L'estimation de la direction de la provision est assujettie à de nombreuses incertitudes, y compris concernant le moment et le montant réel du versement.

Aucune provision pour dépenses de remédiation des contrats n'a été identifiée comme exigée pour les trois mois terminés le 30 juin 2014

Aucun contrat déficitaire n'a été relevé en date du 30 juin 2014 et du 31 mars 2014.

8. Gestion du capital

L'objectif de la Corporation à l'égard du capital est de préserver et de renforcer son capital au moyen d'une gestion prudente des risques. Ceci, auquel s'ajoute des stratégies pour optimiser les excédents opérationnels, garantit la disponibilité de capital pour faciliter les investissements dans les ressources humaines et les processus et pour atténuer toutes pertes possibles liées au risque opérationnel, au rendement des fournisseurs et au risque de crédit.

Les stratégies clés utilisées par la Corporation pour gérer son capital incluent : le contrôle des dépenses de remédiation de contrats; le maintien d'un équilibre entre une croissance avisée et les charges d'exploitation et la réduction au minimum de l'exposition au risque de change; l'optimisation des produits d'intérêts. Quelquefois, la Corporation peut être tenue de retourner au Gouvernement du Canada toute partie du capital considérée excédentaire au montant nécessaire pour les fins pour lesquelles la Corporation a été constituée.

L'apport en capital de la Corporation se répartit comme suit :

| | 30 juin 2014 | | 30 mars 2014 | |
|------------------------|-------------------------|----|-------------------------|----|
| Surplus d'apport | 10 000 | \$ | 10 000 | \$ |
| Bénéfices non repartis | 3 698 | | 2 509 | |
| | 13 698 | \$ | 12 509 | \$ |

9. Opérations commerciales, frais de service, autres produits et opérations liées aux services d'approvisionnement

La Corporation facilite la vente de produits canadiens à des clients étrangers, y compris des gouvernements, des organismes internationaux et d'autres acheteurs, et tire des produits découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de service et d'autres produits. La Corporation réalise également des services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement.

Le profil par région géographique pour les trois mois terminés le 30 juin 2014 s'établit comme suit :

| | 2014 | | | 2013 | | |
|----------------------------------|------------------|--|-------------------|-------------------|--|-------------------|
| | Produits* | Opérations liées aux services d'approvision- nement | Total | Produits* | Opérations liées aux services d'approvision- nement | Total |
| Asie | 319 154 | \$ 1 231 | \$ 320 385 | 5 440 | \$ 817 | \$ 6 257 |
| États-Unis | 130 480 | - | 130 480 | 300 562 | - | 300 562 |
| Amérique centrale et Caraïbes | 66 999 | 1 214 | 68 213 | 48 338 | 2 692 | 51 030 |
| Amérique du sud | 24 591 | - | 24 591 | 19 384 | 254 | 19 638 |
| Europe | 64 | 3 210 | 3 274 | 512 | 4 292 | 4 804 |
| Afrique | 16 | 1 976 | 1 992 | 1 488 | 235 | 1 723 |
| Canada | 339 | 813 | 1 152 | 386 | 1 907 | 2 293 |
| Autres | 25 | - | 25 | 300 | - | 300 |
| | 541 668 | \$ 8 444 | \$ 550 112 | \$ 376 410 | \$ 10 197 | \$ 386 607 |

* Les produits comprennent les produits découlant des opérations commerciales, les frais de service et les autres produits.

Les produits pour les trois mois terminés le 30 juin 2014 comprennent 318 730 \$ (néant au 30 juin 2013) de revenus non facturés. La valeur des contrats signés se distingue des produits. Pendant les trois mois terminés le 30 juin 2014, la valeur des contrats et modifications signés et entrés en vigueur s'est élevée à 353,5 millions de dollars (217,1 millions de dollars au 30 juin 2013).

10. Gestion du risque et instruments financiers

Les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité. Le Conseil d'administration exerce une surveillance sur le cadre de gestion du risque de la Corporation, dont il examine, approuve et suit les politiques en la matière, y compris le programme de gestion du risque d'entreprise en cours d'élaboration, dans le cadre duquel on déterminera la tolérance au risque de l'organisation, les effets de divers risques et des plans d'action afin d'atténuer les risques qui excèdent le seuil de tolérance de la Corporation.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration surveille le respect par la direction des politiques et des procédures de la Corporation en matière de gestion du risque, et il examine périodiquement la pertinence du cadre de gestion du risque en fonction des risques auxquels s'expose la Corporation. Le Comité de vérification est appuyé dans son rôle de surveillance par la fonction de vérification interne de la Corporation. Les vérifications internes prennent la forme à la fois d'examens réguliers et d'examens spéciaux des contrôles et des procédures de gestion des risques, et les rapports qui en résultent sont présentés au Comité de vérification.

La section qui suit décrit les risques associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

a) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux créances des clients de la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Corporation investit des fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de trésorerie. La Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement des fonds de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement approuvés par le Conseil d'administration et des limites de portefeuille. La Corporation investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte. Les placements doivent maintenir les cotes de solvabilité aux seuils ou au-dessus des seuils définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous :

Cote de Moody's : P1

Cote de Standard and Poor's (S&P) : A1

Cote de Dominion Bond Rating Service (DBRS) : R1 (faible)

Créances

L'exposition de la Corporation au risque de crédit lié aux créances dépend essentiellement des caractéristiques démographiques de sa clientèle. La Corporation gère généralement le risque de crédit associé aux clients étrangers en consentant des modalités de comptes ouverts aux parties bénéficiant d'une cote de crédit accordée par Moody's d'au moins AAA et en exigeant des garanties lorsque la cote est sous ce seuil. Durant les trois mois terminés le 30 juin 2014, 25 % (82 %, le 31 mars 2013) des produits de la Corporation provenaient de clients cotés AAA.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique se répartit comme suit :

| (en milliers de dollars canadiens) | 30 juin 2014 | 31 mars 2014 |
|------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Asie | 481 047 \$ | 164 750 \$ |
| États-Unis | 49 706 | 86 424 |
| Amérique centrale et Caraïbes | 38 867 | 29 855 |
| Amérique du Sud | 2 929 | 12 381 |
| Canada | 2 716 | 2 861 |
| Europe | 1 150 | 6 630 |
| Afrique | 3 | - |
| | 576 418 \$ | 302 901 \$ |

Les créances sont fondées sur des conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt. Le profil d'échéance des créances de la Corporation était le suivant :

| (en milliers de dollars canadiens) | 30 juin 2014 | 31 mars 2014 |
|------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| < 1 an | 576 318 \$ | 302 390 \$ |
| > 1 an < 3 ans | 100 | 511 |
| | 576 418 \$ | 302 901 \$ |

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances en souffrance de la Corporation était le suivant :

| (en milliers de dollars canadiens) | 30 juin 2014 | 31 mars 2014 |
|------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| < 30 jours | 1 480 \$ | 2 402 \$ |
| > 30 jours et < 180 jours | 145 | 5 384 |
| > 180 jours | 2 608 | 3 329 |
| | 4 233 \$ | 11 115 \$ |

Avances et paiements progressifs aux exportateurs canadiens

L'exposition au risque de crédit liée aux avances et aux paiements progressifs aux exportateurs canadiens est atténuée par la nature adossée des obligations contractuelles de la Corporation ainsi que par des retenues de garantie.

Garanties

Concernant la gestion du risque de crédit lié à ses obligations contractuelles en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des fournisseurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats et de même valeur. En outre, pour atténuer davantage son risque de crédit global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Le profil de l'ensemble des garanties dont dispose la Corporation aux fins de l'exécution des contrats, dans le cas improbable où une entreprise canadienne ne remplirait pas ses obligations contractuelles était le suivant :

| | 30 juin | | 31 mars | |
|----------------------------|-------------------|----|----------------|----|
| | 2014 | | 2014 | |
| Retenues de garantie | 6 504 | \$ | 6 875 | \$ |
| Garanties bancaires | 45 809 | \$ | 47 149 | \$ |
| Cautions | 88 337 | \$ | 91 524 | \$ |
| Cautions de sociétés mères | 14 545 159 | \$ | 15 077 368 | \$ |
| Autres | 3 461 | \$ | 11 156 | \$ |

Les montants susmentionnés se rapprochent de la juste valeur des garanties retenues.

b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. La Corporation n'est pas exposée à d'autres risques de prix significatifs.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Afin de gérer le risque de change, les contrats avec des clients étrangers et les contrats réciproques avec des exportateurs canadiens sont ordinairement conclus dans la même devise. Dans certains cas où le paiement entre les parties est effectué en devise différente, la Corporation peut conclure des contrats de change à terme. La Corporation a recours à ces techniques pour

transférer le risque de change à l'exportateur canadien, ce qui permet une exposition nette minime.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de la Corporation à ce risque vient du fait qu'elle investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie. La Corporation réduit au minimum les risques associés aux fluctuations des taux d'intérêt en investissant dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Conformément à la directive du ministre du Commerce international, la Corporation a élaboré une approche pour transférer son volet de financement des transactions commerciales à Cuba à une société d'État apparentée ce qui élimine tous risques associés à ces activités, et ce, tout en continuant à soutenir les exportateurs canadiens.

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats de financement, inclus dans les crédettes et charges à payer, la Corporation devait 36 582 \$ au 30 juin 2014 (24 275 \$, le 31 mars 2013), portent des intérêts aux coûts du financement plus 0,25 % (0.25%, le 31 mars 2014).

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Concernant ses obligations contractuelles aux clients étrangers en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des fournisseurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques à ceux intervenus avec les clients étrangers de même valeur. En outre, pour atténuer davantage son risque de liquidité global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

La *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres arrangements de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90,0 millions de dollars.

La Corporation a une marge de crédit renouvelable lui donnant accès à des fonds de l'ordre de 40,0 millions de dollars canadiens ou l'équivalent américain. L'endettement dans le cadre de cette entente est non garanti, et ce mécanisme de crédit ne comporte aucune date d'expiration. Au 30 juin 2014, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette marge de crédit (néant au 31 mars 2014).

En outre, la Corporation conclut d'autres arrangements de crédit, jusqu'à un maximum de 70,0 millions de dollars au 30 juin 2014 (35,0 millions de dollars au 31 mars 2014), où les opérations sont entièrement assurées par une société d'État apparentée bénéficiant d'une cote de crédit de AAA de Moody, ce qui atténue tout risque de liquidité lié à son programme de passation de contrats à Cuba. La Corporation a enregistré une charge de 682 \$ (néant au 30 juin 2013) en lien avec son programme de passation de contrats à Cuba.

Créditeurs et charges à payer

Les créiteurs sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créiteurs de la Corporation était le suivant :

| | 30 juin 2014 | 31 mars 2014 |
|--------|-------------------------|-------------------------|
| < 1 an | 619 286 \$ | 327 398 \$ |
| | 619 286 \$ | 327 398 \$ |

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats de financement, liés au programme de passation de contrats à Cuba inclus dans les créiteurs et charges à payer, la Corporation devait 36 582 \$ au 30 juin 2014 (24 275 \$ au 31 mars 2014), portent un intérêt au coût du financement plus 0,25% (0,25%, le 31 mars 2014), et elle a offert comme garantie certaines créances de clients étrangers à certaines conditions. Le montant des créances impayées, qui sont entièrement assurées par une société d'État apparentée conformément à ces ententes, s'élevait à 38 054 \$ le 30 juin 2014 (29 043 \$ au 31 mars 2014) et se présentait comme suit :

| (en milliers de dollars canadiens) | 30 juin 2014 | 31 mars 2014 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| < 1 an | 37 954 \$ | 28 532 \$ |
| > 1 an et < 3 ans | 100 | 511 |
| | 38 054 \$ | 29 043 \$ |

11. Frais d'administration

Les frais d'administration pour les trois mois terminés le 30 juin 2014 comprennent :

| | 2014 | | 2013 |
|---|--------------|-----------|-----------------|
| Rémunération du personnel et charges connexes | 4 449 | \$ | 4 598 \$ |
| Services de gestion des contrats | 868 | | 1 038 |
| Loyer et frais connexes | 576 | | 559 |
| Frais de déplacement et accueil | 477 | | 330 |
| Logiciels, matériel informatique et soutien | 320 | | 325 |
| Consultants | 261 | | 167 |
| Communications de l'entreprise | 131 | | 39 |
| Amortissement | 42 | | 42 |
| Autres charges | 147 | | 164 |
| | 7 271 | \$ | 7 262 \$ |

12. Produit financiers, nets

La Corporation pour les trois mois terminés le 30 juin 2014 a enregistré un produit financier et des coûts pour les instruments financiers suivants :

| | 2014 | | 2013 |
|---|-----------|-----------|--------------|
| Actifs financiers | | | |
| - Produits financiers de la trésorerie et équivalents de trésorerie | 74 | \$ | 63 \$ |
| Passifs financiers | | | |
| - Coûts financiers des créditeurs et autres passifs | (24) | | - |
| | 50 | \$ | 63 \$ |

13. Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires, consentis par le Parlement du Canada, de 3 914 \$ pour les trois mois terminés le 30 juin 2014 (3 870 \$ en date du 30 juin 2013) sont inclus dans les résultats d'exploitation nets.

14. Opérations entre parties liées

La Corporation est liée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non liées. Ces opérations se rapprochent de la juste valeur.

Les montants à recevoir de ces partis et les montants qui leur sont dus incluent respectivement sous créances et créditeurs sont les suivants :

| | 30 juin | 31 mars |
|------------|----------------|----------------|
| | 2014 | 2014 |
| Créances | 563 \$ | 831 \$ |
| Créditeurs | 129 \$ | 144 \$ |

Les opérations importantes prises isolément et dans leur ensemble sont présentées ci-dessous.

a) Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) assure à la Corporation des services de gestion de contrats et d'autres services administratifs à des taux négociés qui reflètent la juste valeur.

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2014, le coût de ces services s'est élevé à 868 \$ (1 046 \$ en date du 30 juin 2013) et il est inclus dans les frais d'administration.

b) PPP Canada Inc.

La Corporation a un protocole d'entente avec PPP Canada Inc. pour la prestation de services partagés principalement dans les domaines de la technologie de l'information, de la gestion des ressources humaines, des finances et de l'approvisionnement, des services juridiques, de la recherche et des communications, de la gouvernance et de la gestion des installations. Cette entente produit des économies d'échelle pour les deux organisations.

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2014, le produit lié à la prestation de ces services s'est établi à 188 \$ (188 \$ en date du 30 juin 2013) et est inclus dans les frais de service.

c) Autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada

Les opérations commerciales, les frais de service et les opérations liées aux services d'approvisionnement, découlant de la facilitation par la Corporation de la vente de produits canadiens à des clients étrangers et les autres activités internationales, comprennent les opérations avec les entités gouvernementales liées suivantes pour les trois mois terminés le 30 juin 2014 :

| | 2014 | 2013 |
|---|-----------------|-------------|
| Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada | 5 828 \$ | 7 556 \$ |
| Ministère de la Défense nationale | - | 6 \$ |

Par ailleurs, la Corporation participe à des programmes d'échange de ressources humaines avec les ministères et organismes suivants : Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

d) Transactions avec des exportateurs canadiens gérés exclusivement ou conjointement par des principaux dirigeants

La Corporation peut conclure des contrats d'approvisionnement avec des exportateurs canadiens dont les politiques financières et opérationnelles sont régies exclusivement ou conjointement par des principaux dirigeants de la Corporation. La Corporation conclut des opérations avec ces exportateurs canadiens dans le cadre normal des activités, et selon les mêmes modalités qui s'appliquent à des partis non liés de sorte que ces transactions représentent approximativement la juste valeur. Pour les trois mois terminés le 30 juin 2014, les transactions relatives aux contrats d'approvisionnement avec des exportateurs canadiens apparentés se sont établies comme suit :

| | 2014 | 2013 |
|------------------------|-----------------|-------------|
| Cascade Aerospace Inc. | 2 903 \$ | - \$ |

Aucun montant n'était à recevoir ou à payer dans le cadre des transactions avec ces exportateurs canadiens au 30 juin 2014 (néant en date du 30 juin 2013).

15. Garanties

Dans son rôle de maître d'œuvre, la Corporation a l'obligation contractuelle d'exécuter de nombreux contrats conclus avec des clients étrangers et de veiller à ce que les conditions du contrat soient respectées, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien. La Corporation doit également exécuter des obligations contractuelles liées aux services d'approvisionnement à l'appui des programmes d'aide internationaux du gouvernement.

La valeur totale du portefeuille de contrats de maîtrise d'œuvre et opérations liées aux services d'approvisionnement qui restait à exécuter était la suivante :

| | 30 juin 2014 | 31 mars 2013 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| < 1 an | 1 079 047 \$ | 999 286 \$ |
| > 1 an et < 3 ans | 523 398 | 453 860 |
| > 3 ans et < 5 ans | 6 976 969 | 5 275 989 |
| > 5 ans | 7 105 135 | 9 400 925 |
| Valeur totale du portefeuille de contrats | 15 684 549 \$ | 16 130 060 \$ |